

MC/INF/288

**Original: anglais
1^{er} novembre 2007**

QUATRE-VINGT-QUATORZIEME SESSION

**DOCUMENT DE TRAVAIL:
MIGRATION ET ENVIRONNEMENT**

DOCUMENT DE TRAVAIL: MIGRATION ET ENVIRONNEMENT¹

INTRODUCTION

1. La dégradation de l'environnement et les changements climatiques posent des problèmes importants sur les plans de la sécurité humaine et du développement économique et humain durable. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le réchauffement climatique accélère la dégradation des terres arides et des autres écosystèmes exposés à la déforestation, à la salinisation, à l'érosion des sols et à la désertification. Dans les zones à risque du monde entier, tant les populations que les moyens de production sont de plus en plus exposés du fait de l'augmentation du nombre d'événements extrêmes et dévastateurs, tels que vagues de chaleur, inondations et sécheresses, et de la montée du niveau des mers le long des plaines côtières.

2. Parallèlement à une sensibilisation accrue aux enjeux, un consensus est en train de se former autour de la nécessité d'adopter une stratégie mondiale pour étudier les processus et les effets des changements environnementaux, les prévoir, s'y adapter et les atténuer. Les mouvements de population et leurs incidences sur une saine gestion des migrations seront les éléments clés de cette initiative.

3. Les changements concernant l'environnement, tant graduels que soudains, entraînent des mouvements et des déplacements considérables de personnes. L'échelle des flux, tant internes que transfrontières, devrait croître et avoir des incidences sans précédent sur les vies humaines et les moyens d'existence. Ces flux ont des effets positifs et négatifs tant sur la capacité de réponse des structures locales, que sur l'environnement dans les régions d'origine des migrants et dans celles qui les accueillent à titre temporaire ou permanent. Des migrations plus importantes peuvent conduire à une dégradation encore aggravée, mais elles peuvent aussi être l'élément déclencheur d'un mécanisme d'adaptation et de survie pour ceux qui se déplacent. Une planification et une gestion appropriées de la migration environnementale seront essentielles pour assurer la sécurité humaine.

4. De quelles options politiques dispose-t-on à cet effet? Et qu'est-ce qui les relie à d'autres domaines? Bien qu'il soit clairement nécessaire de s'attarder plus longuement sur les recherches et le dialogue en la matière, ce document de travail expose déjà dans les grandes lignes quelques-unes des situations possibles dans lesquelles on pourrait assister à une interaction entre les changements environnementaux, la sécurité et la mobilité des personnes. Il présente un cadre de réflexion concernant les différentes mesures politiques à adopter selon chaque situation.

DEFINITION DES MIGRANTS ENVIRONNEMENTAUX

5. Pour pouvoir élaborer des réponses et des mécanismes d'adaptation appropriés, nous devons commencer par préciser de qui nous parlons. Cette tâche est compliquée par les multiples liens possibles entre les changements environnementaux, la sécurité humaine, les conflits et les

¹ Le présent document s'appuie sur les travaux de l'OIM dans le cadre de ses programmes, ses recherches et ses politiques, notamment les séminaires et les rapports internationaux sur le sujet établis avec ses partenaires à propos de la migration et de l'environnement.

migrations. Dans certains cas, les changements environnementaux peuvent être directement à l'origine des flux migratoires, et vice versa; cependant, dans de nombreux autres cas, ces liens subissent l'influence d'autres facteurs importants - sociaux, économiques ou politiques – qui déterminent la vulnérabilité de chacun face aux changements environnementaux, ou la capacité d'une région à s'adapter à un afflux ou un exode de personnes.

6. Malgré ces difficultés, l'OIM propose la définition suivante: *“On appelle **migrants environnementaux** les personnes ou groupes de personnes qui, pour des raisons impérieuses liées à un changement environnemental soudain ou progressif influant négativement sur leur vie ou leurs conditions de vie, sont contraintes de quitter leur foyer habituel ou le quittent de leur propre initiative, temporairement ou définitivement, et qui, de ce fait, se déplacent à l'intérieur de leur pays ou en sortent”*.

7. Cette définition de travail englobe les personnes déplacées à la suite de catastrophes naturelles ainsi que celles qui choisissent de se déplacer du fait de la détérioration de leur situation. Elle prend aussi en compte le fait que les mouvements ou les déplacements dus à l'environnement peuvent être internes ou internationaux. Ceci mérite attention dans la mesure où les Principes directeurs relatifs aux déplacements de personnes à l'intérieur de leur propre pays ne s'appliquent pas, par définition, aux déplacements de personnes hors des frontières. Cette définition précise en outre que les migrations environnementales peuvent être de courte ou de longue durée. Il ne s'agit pas, avec cette définition, d'ignorer les autres facteurs politiques, économiques et sociaux qui entrent en jeu, mais plutôt de désigner l'un des principaux moteurs de la mobilité humaine à quoi l'on n'a souvent prêté que trop peu d'attention. L'idée est aussi de proposer une autre définition des "réfugiés environnementaux", expression qui, comme le HCR l'a souligné, n'a pas de base juridique en droit international des réfugiés.²

LA PRESSION A L'EMIGRATION AUX DIFFERENTS STADES DE MODIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT: QUATRE SCENARIOS

8. Les scénarios suivants ont été imaginés dans le but de favoriser la prise de décision et le suivi des événements en la matière.

Scénario A: Migration aux premiers stades d'un changement progressif de l'environnement

9. Aux premiers stades de la dégradation de l'environnement, les récoltes des agriculteurs sont plus maigres, les prises des pêcheurs diminuent et les éleveurs trouvent de moins en moins de pâturages pour leurs animaux. A mesure que la capacité de gain diminue, des membres au sein d'un foyer peuvent décider de migrer à l'intérieur du pays ou de partir travailler à l'étranger afin de générer des revenus supplémentaires qu'ils feront parvenir à la famille restée sur place. Ils choisissent souvent la migration temporaire ou circulaire en raison des liens culturels, sociaux ou historiques qui les rattachent à leur région d'origine et/ou parce que, s'ils sont pauvres et peu qualifiés, ils n'ont pas accès aux opportunités d'immigration à demeure.

10. Les transferts de fonds aident les familles à conserver leurs conditions de vie de base. La mobilité de la main-d'œuvre peut aussi avoir une incidence positive sur les efforts de restauration

² Même si la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 ne fait pas référence aux facteurs environnementaux, toute personne peut demander le statut de réfugié dans des circonstances exceptionnelles, si l'écosystème qui assure les moyens d'existence d'un groupe est délibérément détruit par l'Etat à titre de répression contre un groupe particulier.

de l'environnement en allégeant la pression démographique sur des ressources naturelles peu abondantes. Lorsqu'ils rentrent chez eux, les migrants peuvent mettre à profit leurs économies et les compétences qu'ils ont acquises ailleurs pour améliorer les infrastructures et les pratiques en matière d'utilisation des sols et contribuer ainsi à la lutte contre la dégradation de l'environnement.

Scénario B: Migration à un stade avancé de changement progressif de l'environnement

11. Une dégradation persistante de l'environnement, aggravée ou non par le changement climatique, peut anéantir complètement l'habitat et les moyens d'existence. Les périodes récurrentes de disette et d'insuffisance de ressources naturelles qui étaient autrefois passagères tendent à s'installer plus durablement, sinon à demeure. Des industries entières peuvent s'effondrer, entraînant aussitôt un chômage important et réduisant à néant le revenu des foyers. La montée du niveau de la mer risque d'occasionner des déplacements à très court terme.

12. Dans les familles où l'un des membres au moins a opté pour une formule de migration temporaire ou circulaire, la question se pose progressivement de savoir si le coût de la migration de retour ne réduit pas à néant les efforts déployés pour maintenir des moyens d'existence locaux qui ne cessent de décliner. De circulaire, la migration pourrait ainsi devenir permanente, entraînant de ce fait une perturbation des réseaux sociaux, du tissu socio-économique, du mode de vie dans son ensemble et de l'accès aux services publics. Etant donné le nombre limité d'options légales de migration, il y a de fortes chances que la grande majorité de ces mouvements aient un caractère irrégulier.

Scénario C: Migration due à une altération brutale de l'environnement

13. Le scénario le plus familier est sans doute celui de déplacements massifs de personnes, suite à des catastrophes naturelles ou industrielles. Même s'ils n'ont pas toujours des causes environnementales, les tsunamis, les tremblements de terre et les inondations aux effets dévastateurs ont privé des millions de personnes de logements et de services de base. Dans certains cas, des zones entières ont subi des dégâts irréversibles qui rendent les retours impossibles.

14. Dans les pires cas, les systèmes d'alerte rapide et les plans d'intervention n'existent pas ou sont inefficaces, ce qui rend les gouvernements pratiquement démunis pour prévenir les déplacements de masse à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, ou pour mettre sur pied des camps ou des centres d'accueil appropriés. Les préoccupations d'ordre logistique, telles que se procurer de l'eau potable et en assurer la distribution, peuvent représenter un énorme défi, même pour des pays plus développés. En outre, le volume des ressources techniques, logistiques et financières nécessaires pour assurer les retours durables peut être à lui seul écrasant lorsque les gouvernements travaillent à rétablir les transports, à recréer des moyens d'existence, et à reconstruire en soignant davantage la qualité afin que les logements et les digues côtières, par exemple, offrent une résistance accrue.

Scénario D: Migration due à des travaux d'aménagement de grande ampleur ou à des mesures de conservation des terres

15. La construction d'infrastructures importantes, telles que les barrages, peut entraîner le déplacement et la réinstallation temporaire ou définitive de communautés entières. En réorientant les flux traditionnels de ressources, ces projets peuvent modifier les établissements humains et

les habitudes de mobilité, et produire des effets sur la santé. Les populations autochtones et autres peuvent être aussi poussées à quitter leur terroir en raison de la présence d'industries minières exerçant un effet néfaste sur la santé publique et l'environnement. Des efforts visant à sédentariser les populations nomades ou à conserver les terres ont aussi donné lieu à des programmes de réinstallation ou à des mouvements spontanés et ont eu des conséquences néfastes sur la santé des populations.

L'INCIDENCE DES MIGRATIONS SUR L'ENVIRONNEMENT: DEUX SCENARIOS

16. De même que les facteurs environnementaux influencent les mouvements de personnes, ceux-ci ont aussi des incidences sur l'environnement.

Scénario E: Incidence de la migration sur l'environnement des zones de destination

17. Les situations entraînant de soudains déplacements massifs peuvent avoir de graves répercussions sur l'environnement des zones où s'installent les déplacés. Par le passé, des hectares de terre ont été déboisés pour accueillir des camps ou des zones de peuplement. Dans des circonstances extraordinaires et pendant une période prolongée, les personnes déplacées peuvent se résoudre à une gestion non viable des ressources pour assurer leur simple survie. Certaines initiatives d'aménagement du territoire ou de conservation des terres ont parfois des effets similaires sur l'environnement car les populations réinstallées, privées d'autres moyens d'existence ou cantonnées à des zones n'offrant pas d'autres ressources, se livrent à une surexploitation des ressources naturelles.

18. Même s'il n'est peut-être pas aussi visible, un afflux plus progressif de migrants environnementaux dans les villes ou les cités ayant une capacité d'absorption réduite peut accélérer l'urbanisation et avoir des conséquences débilantes sur l'environnement. Pour les autorités régionales et locales, un tel scénario ne présage rien de bon à l'approche de 2008, année où il est prévu que, pour la première fois, la majeure partie de la population mondiale résidera dans des zones urbaines et non plus rurales.

19. Lorsqu'ils ne peuvent pas se loger à un coût abordable et disposer d'installations correctes d'assainissement, les migrants peuvent en venir à abattre des arbres et à utiliser du sable de plage comme matériau de construction. Par ailleurs, l'eau et les produits alimentaires qu'ils consomment sont contaminés. Les maisons des migrants sont souvent construites de façon précaire, ignorent les règles de construction et s'érigent dans des zones inondables ou sur les flancs de coteaux peu boisés, dans les zones de mangrove ou les estrans vaseux. Ces tactiques de survie accélèrent non seulement la déforestation et l'érosion des sols, mais limitent aussi la capacité de drainage de surfaces de plus en plus recouvertes, ainsi que la possibilité pour la population d'avoir accès à une eau saine et propre, ce qui a pour effet d'aggraver encore la situation en matière de santé publique. C'est ainsi que des pluies autrefois inoffensives occasionnent parfois des inondations et des coulées de boue importantes, la contamination à grande échelle d'approvisionnements critiques en eau et en nourriture, ainsi qu'une dégradation rapide de la santé publique. Dans les régions proches de deltas, dans les petits Etats insulaires et autres zones côtières, cette situation peut encore aggraver la vulnérabilité des populations face à la montée du niveau de la mer. Même là où la planification urbaine a prévu l'afflux migratoire, la migration irrégulière peut mettre à rude épreuve les infrastructures et les services.

Scénario F: Incidence de la migration sur l'environnement dans les zones d'origine

20. Les effets de la migration sur la résilience des écosystèmes dans les zones d'origine est fonction de la nature et de l'échelle des flux migratoires, ainsi que de l'état original de dégradation de l'environnement. La mobilité peut alléger la densité de population par rapport aux ressources disponibles et aux modes de gestion de ces ressources; cependant, des mouvements permanents à grande échelle peuvent ôter aux communautés d'origine les ressources nécessaires à la lutte contre une dégradation accrue de l'environnement. Suite aux déplacements occasionnés par une catastrophe, les retours à grande échelle peuvent aussi mettre en péril la gestion de l'environnement dans les zones d'origine. Cette difficulté s'aggrave lorsque la reconstruction et la remise en état progressent moins vite que les retours.

INTERACTIONS ENTRE MIGRATION, CHANGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX, SECURITE HUMAINE ET CONFLITS: DEUX SCENARIOS

21. Les changements environnementaux et les migrations peuvent constituer une très grave menace pour la sécurité humaine et la paix. Faute d'y remédier, on risque de provoquer de nouvelles migrations.

Scénario G: Défis posés à la sécurité humaine par les changements environnementaux et les migrations

22. Pour les migrants et leur famille, les altérations extrêmes de l'environnement et l'évolution progressive de l'habitat ont d'énormes conséquences sur la sécurité humaine. Les dangers en termes de santé publique sont, à eux seuls, désastreux, et peuvent prendre différentes formes directes, telles que stress thermique, blessures, pollution atmosphérique et cancer, ou se matérialiser au travers de l'écosystème, par exemple par une exposition accrue aux maladies infectieuses, la malnutrition ou les maladies à transmission vectorielle, d'origine alimentaire ou hydrique.

23. Les catastrophes naturelles et industrielles peuvent causer des dégâts et des destructions considérables aux infrastructures et aux services de base. Elles peuvent aussi donner lieu à des séparations prolongées au sein des familles et perturber le fonctionnement des services de soins et d'éducation. En l'absence d'un environnement d'apprentissage sûr, les enfants et les jeunes déplacés deviennent plus vulnérables à la traite des êtres humains, à la violence sexuelle et sexospécifique, ainsi qu'à l'enrôlement dans des activités criminelles.

24. Ceux qui s'exilent pour fuir la dégradation progressive de l'environnement voient souvent leurs revenus baisser considérablement, alors qu'augmentent les dangers pour la santé publique et l'insécurité alimentaire. Là où existe l'inégalité entre les sexes, les femmes rurales se trouvant dans l'incapacité d'avoir recours à la migration comme stratégie d'adaptation risquent de surexploiter les ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins essentiels. Quant à ceux et celles qui émigrent, ils peuvent se retrouver en situation irrégulière ou sans papiers et devenir des proies faciles pour l'exploitation et la traite. Du fait de la perte du capital humain résultant de cette émigration, il peut s'avérer difficile pour les communautés de ne pas fermer leurs écoles et leurs cliniques. Le recul que cela entraîne en termes de capacités d'adaptation peut, à son tour, être cause de nouvelles migrations.

25. Dans tous les cas présentés ci-dessus, les pauvres sont généralement les plus vulnérables. Ils paient le plus lourd tribut du fait de leur capacité d'adaptation relativement limitée et de leurs maigres droits fonciers. Cette vulnérabilité est particulièrement évidente dans les pays les moins avancés où les taux de croissance démographique sont le plus élevés, accentuant ainsi la pression environnementale sur des ressources naturelles peu abondantes et des services publics sollicités à l'extrême.

Scénario H: Risques de conflit dus aux changements environnementaux et aux migrations

26. La sécurité des migrants environnementaux peut aussi être mise en danger par des conflits. Ceux qui ont des causes environnementales peuvent, en eux-mêmes, entraîner des déplacements de personnes. La diminution des terres arables, des ressources en eau potable ou des secteurs maritimes ouverts à la pêche peut donner lieu à des litiges territoriaux ou à des revendications conflictuelles sur le droit à l'exploitation des ressources. La tension risque de monter lorsque les doléances des communautés vulnérables aux changements environnementaux restent sans réponse. Ce sentiment d'exclusion est encore exacerbé s'il s'accompagne de la conviction que d'autres sont responsables des altérations causées à leur habitat. Des doléances similaires peuvent naître lorsque les disparités de ressources de part et d'autre de la frontière sont manifestes.

27. D'autre part, si les migrations massives causées par les changements environnementaux ne sont pas correctement gérées, elles peuvent nourrir des conflits. Il est difficile de faire face à des mouvements d'une telle ampleur, même pour les Etats les mieux armés. Dans de nombreux pays, cependant, ces flux dépassent largement leurs capacités d'absorption, ce qui constitue une source de tensions. Les communautés accueillant des personnes déplacées peuvent être irritées par les dégâts causés aux biens, les litiges concernant les biens fonciers, la surexploitation des ressources locales, ainsi que le fardeau supplémentaire pesant sur les systèmes publics sociaux et de santé. Même une migration environnementale progressive en direction des centres urbains peut avoir des conséquences néfastes sur la cohésion sociale.

MESURES ENVISAGEABLES FACE A LA MIGRATION ENVIRONNEMENTALE

a) Migration et développement

28. Les options politiques les plus économiques, efficaces et humaines sont celles qui préviennent les migrations environnementales en agissant le plus tôt possible en amont. Une aide au développement durable est nécessaire pour renforcer la capacité d'adaptation des communautés touchées par la dégradation de l'environnement. Les programmes doivent profiter aux plus vulnérables.

29. Les initiatives concernant la stabilisation des communautés peuvent être améliorées lorsque les diasporas et les migrants rentrés au pays y sont pleinement associés. Le dialogue, le travail en réseau, l'aide et les mesures d'incitation peuvent être utilisés pour canaliser les ressources humaines et financières des migrants et les orienter vers des efforts ciblés visant à prévenir toute nouvelle dégradation de l'environnement dans la zone de départ des migrants.

30. Afin d'éviter une diminution des services de base dans les zones sujettes à la dégradation de l'environnement et à "l'exode des compétences", des améliorations s'imposent aux niveaux de la planification des interventions de santé et de la mise en valeur des ressources humaines. Des codes internationaux de recrutement devraient être mis à l'étude pour les diplômés de

l'enseignement supérieur appartenant à des secteurs en difficulté, et des mesures d'incitation conçues pour encourager le personnel de santé et les enseignants à rester ou à rentrer au pays. Le recrutement et la formation au plan local de diplômés de l'enseignement supérieur devraient aussi favoriser les déploiements durables.

31. Il s'agit par ailleurs de veiller à ce que les autorités urbaines prévoient correctement l'afflux de migrants environnementaux. Les constructions sauvages et l'utilisation non régulée des ressources par les migrants peuvent être limitées en augmentant, par avance, l'offre en matière de logement, de transport et d'autres services de base, ce qui réduira d'autant les effets néfastes sur l'environnement.

b) Migration facilitée

32. A un stade peu avancé de la dégradation de l'environnement, des accords bilatéraux pourraient être mis au point pour recruter des travailleurs migrants temporaires, selon des quotas déterminés, en provenance de communautés dont l'environnement est menacé. Cela étant, les voies légales de migration internationale de main-d'œuvre sont limitées et veiller à ce que les habitants de zones exposées aux changements environnementaux aient un accès prioritaire à ces voies n'est généralement pas un objectif des mesures bilatérales ou nationales. Même là où la mobilité de main-d'œuvre a été libéralisée, les chefs de famille monoparentale peuvent se trouver dans l'incapacité de laisser derrière eux les membres de la famille moins compétents qu'eux. Certaines régions sont à ce point marginalisées et excentrées que la migration hors des frontières n'est pas envisageable, ni financièrement ni en termes de logistique. Pour un membre de ces communautés, il est parfois difficile d'être informé sur les options existantes en matière de mobilité de la main-d'œuvre. Ces difficultés devront être surmontées de façon efficace si l'on veut que la mobilité de main-d'œuvre temporaire et circulaire puisse contribuer à la diversification des risques.

c) Migration forcée

33. Lorsque les changements concernant l'environnement ont atteint un point de non-retour, on peut mieux gérer la migration permanente et exécuter par étapes des programmes de réinstallation durable. De telles initiatives devraient viser à réduire progressivement, et non massivement, le nombre de travailleurs employés dans les industries touchées et veiller à ce que la restructuration économique et celle du marché de la main-d'œuvre (notamment sous l'angle de la formation pratique) permettent leur intégration rapide dans les zones de réinstallation. Lorsque l'option de la réinstallation interne ne peut être envisagée, il peut valoir la peine d'explorer des accords bilatéraux. Dans tous les cas, des politiques efficaces d'intégration des migrants et des accords portant sur la planification spatiale sont essentiels.

34. Pour réduire les déplacements forcés, la gestion des catastrophes et l'état de préparation à celles-ci doivent également être améliorés. Il est crucial de se doter de systèmes efficaces d'alerte rapide, de bien informer les populations, et de pouvoir disposer sans attendre de lieux d'hébergement et d'une assistance humanitaire. Les secours doivent être coordonnés avec la communauté d'accueil, s'appliquer sans exclusion et prendre en compte les questions d'âge, de sexospécificité et de vulnérabilité. Afin de ne pas causer de dégâts dans les zones d'accueil, les opérations de construction, d'entretien et de fermeture des camps devraient comporter un volet d'évaluation des effets sur l'environnement.

35. Bien que la plupart des déplacements causés par des catastrophes se fassent à l'intérieur du territoire national, dans la plupart des situations où cela n'est pas le cas, les Etats voisins concernés pourraient envisager d'accorder une autorisation de séjour temporaire. Lorsque le retour est possible, des accords bilatéraux de rapatriement ou de réadmission pourraient s'avérer utiles. Pour que ces retours s'inscrivent dans la durée, il sera aussi nécessaire de mettre en place des initiatives globales de réintégration, en parallèle avec des mesures opportunes de reconstruction et de remise en état, portant notamment sur les services de santé et d'éducation. Lorsque le retour n'est pas envisageable, il peut être nécessaire d'explorer la possibilité de conclure des accords en vue d'une installation permanente à l'étranger.

36. Afin d'atténuer les risques de conflit, les politiques traditionnelles de prévention des conflits et de médiation devront être revues en tenant compte des changements environnementaux et des migrations. Dans le cadre de ce processus, certaines questions méritent une attention particulière, notamment la résolution des litiges fonciers, les dédommagements, l'intégration et les besoins des communautés accueillant des personnes déplacées.

d) Migration régulée

37. Il peut s'avérer nécessaire d'améliorer les systèmes existants de gestion des migrations afin de faire face à un afflux supplémentaire de migrants environnementaux. Il est essentiel d'en renforcer les capacités si ces systèmes doivent limiter la migration irrégulière, notamment la traite des êtres humains et l'introduction clandestine de migrants. Pour cela, les pays d'origine pourraient encourager les pays d'accueil à admettre les migrants environnementaux en les incorporant dans leurs programmes de migration de main-d'œuvre, dans leurs programmes de réinstallation, ou dans leurs initiatives en matière d'assistance humanitaire.

ACTIVITES TRANSVERSALES

38. Pour concevoir des stratégies de gestion efficaces et économiques des migrations environnementales, il est à l'évidence nécessaire d'élaborer un programme de recherche sur le sujet, assorti de travaux de recherche et d'un dialogue soutenus. Les évaluations relatives aux incidences sur l'environnement devraient être menées conjointement à un travail d'analyse de la migration environnementale. Etant donné que les modèles scientifiques permettant de faire des projections concernant la migration environnementale ont tendance à générer des chiffres variant d'un facteur 20, ils devraient être complétés par des statistiques provenant de la communauté migratoire et d'enquêtes menées auprès des migrants environnementaux et de leur communauté d'origine et de destination.

39. Comme la recherche et la politique progressent, il importe que des gouvernements et autres parties prenantes concernées procèdent sans attendre au renforcement de leurs capacités en vue de se doter de stratégies efficaces en matière de gestion des migrations environnementales.

PRINCIPES D'UNE GESTION EFFICACE DE LA MIGRATION ENVIRONNEMENTALE

40. *Politique d'action anticipative et rapidité d'intervention:* Comme le montrent les scénarios ci-dessus, une planification et une action rapides sont essentielles pour une gestion ordonnée et humaine de la migration environnementale et peuvent, dans certains cas, limiter les

migrations massives ou forcées, ainsi que leurs conséquences sur la sécurité humaine. Une approche prospective peut aussi atténuer les incidences néfastes d'une mobilité non régulée sur l'environnement.

41. **Politiques globales et cohérentes:** Sachant que de nombreux Etats seront confrontés simultanément à différentes situations de migration environnementale, ils devront se doter de politiques globales s'appuyant sur des observations factuelles et pouvoir compter sur une dotation budgétaire suffisante pour une planification à long terme. Ces politiques devraient tendre vers un équilibre entre le contrôle et la facilitation des migrations. Par souci de cohérence, elles devraient aussi être le fruit de structures et de dialogues interministériels et intersectoriels.

42. **Coopération bilatérale et régionale:** Etant donné que les processus migratoires et environnementaux sont des phénomènes transnationaux, des avancées peuvent être réalisées moyennant une coopération interétatique dans les domaines concernés. A cet effet, les processus consultatifs régionaux en matière de migration pourraient fournir des tribunes utiles pour le dialogue, la recherche et le renforcement des capacités.

43. **Partenariats entre parties prenantes multiples :** Il peut aussi être avantageux de renforcer la coopération et les partenariats inter-agences entre les acteurs des secteurs public et privé, les organisations non gouvernementales et intergouvernementales, les syndicats, les migrants et les associations de la diaspora.

CONCLUSION

44. Une gestion efficace de la migration environnementale est essentielle pour garantir la sécurité, la santé et le bien-être des personnes et pour faciliter un développement durable. A l'aide d'un arsenal de mesures prises en connaissance de cause, et fortes de la coopération qui se sera nouée entre les multiples parties prenantes intéressées, les sociétés du monde entier seront mieux à même d'atteindre ces objectifs.